

# MODIFICATIONS DU REGLEMENT SPORTIF

Dispositions votées par le Comité directeur du 5 février 2016 pour application au 15 septembre 2016

**Mixité** : dans toutes les compétitions mixtes, le cadre de jeu est celui des Féminines (cadre de validité du lancer du but de 3,50 m) Cette disposition s'applique dès cette saison pour le 1<sup>er</sup> Trophée de France.

**Concours nationaux F2**: Quel que soit le nombre d'équipes inscrites, tous les concours nationaux F2 se dérouleront en 4 parties : 2 le matin, 2 l'après-midi. Les points seront cumulés tout au long de la saison. Les modalités seront présentées lors du prochain Comité directeur.

#### Cette formule doit permettre de :

- Relancer l'organisation de concours et la participation des équipes dans les régions hors Rhône-Alpes : un concours avec 8 équipes permet de prendre autant de points qu'un 16 voire un 32.
- Les organisateurs gardent les x équipes toute la journée
- La durée de la compétition est maitrisée pour toutes les équipes et le concours se termine à un horaire correct.

**Concours nationaux F3**: au vu de la faible mobilisation des organisateurs comme des compétitrices, ces concours sont supprimés à compter de la saison 2016/2017 et sont censés être remplacés par des concours Propagande à rayonnement régional ou départemental.

Le championnat de France Doubles F3 restera basé sur 32 équipes toutes issues des qualificatifs de CR/CS.

**Concours nationaux M1 et M2**: le tirage au sort de tous les concours est effectué au siège de la fédération le mardi matin qui précède la compétition (vendredi précédent pour l'Ascension).

# Projet de réforme M1 / M2

## • Séparation des M1 et M2

Dans les compétitions officielles, chacun prend des points de classement dans sa propre division.

#### • Réorganisation de la saison M1

La catégorie M1 reste à 16 équipes

- 8 journées de quadrettes
- 3 journées de doubles
- 1 journée de simple (avec 3 ou 4 participants de chaque équipe)

### • Points pris

12 en quadrettes 6 en doubles 3 en simples

#### • Saison M2

Rien ne change pour les M2 avec le maintien du même nombre de journées de quadrettes et de doubles.

Pour le moment pour les doubles, maintien du système de qualification actuel au championnat de France.

### • Championnats de France

En plus des journées réservées aux M1 et aux M2, il faut y ajouter les championnats de France Quadrettes, Doubles et Simples.

**Montées descentes M1 / M2** : si une équipe M1 qui devait se maintenir ne repart pas on repêche le  $13^{\rm ème}$ , si une équipe M2 qui devait monter ne repart pas, on prend le  $5^{\rm ėme}$  et ainsi de suite.

### Précision pour la saison 2015/2016

**Concours nationaux F2**: seules les équipes ayant participé à au moins 5 concours avant la dernière journée (soit 6 au total) peuvent se qualifier directement au championnat de France Doubles F2.

Si l'équipe gagnante n'est pas éligible, ce sera la finaliste. Une petite finale sera organisée entre les équipes perdantes en ½ finale, si les deux équipes finalistes ne sont pas éligibles.